



LA SEULE « RAISON D'ÊTRE » D'EDF, C'EST LE SERVICE PUBLIC !

L'Assemblée Générale des Actionnaires, qui se réunira le 7 mai à huis clos compte tenu de la crise sanitaire, a à son ordre du jour l'adoption de la « raison d'être » d'EDF.

Rappelons que c'est la loi PACTE qui a permis aux entreprises qui le souhaitent de définir cette raison d'être. Celle-ci est « constituée des principes dont la société se dote et pour le respect duquel elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité ».

L'État actionnaire a souhaité que les entreprises publiques se dotent d'une raison d'être. C'est dans ce cadre qu'est saisie l'AG des actionnaires. Elle doit approuver l'intégration de cette raison d'être dans les statuts de la société EDF.

Le texte soumis à l'AG des actionnaires propose la raison d'être suivante : « Construire un avenir énergétique neutre en CO₂ conciliant préservation de la planète, bien-être et développement grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants ».

FO Énergie et Mines s'étonne vivement que la valeur de Service public, valeur permanente de notre groupe depuis 1946 et dont l'importance peut encore être constatée avec la crise sanitaire, soit absente de cette raison d'être.

C'est pour FO inacceptable.

EDF, c'est d'abord et avant tout le Service public, lequel se décline dans les différents métiers de l'entreprise, que ce soit la production (nucléaire, hydraulique, thermique et énergies renouvelables), dans les réseaux de transport

et de distribution, au commerce, les services, l'ingénierie, la recherche, les fonctions centrales et supports.

C'est cette valeur de Service public, qui est notre « raison d'être » historique, notre ADN et qui fait que notre image reste, en dépit de tous les coups portés à notre groupe, positive.

Bien entendu, la construction d'un avenir bas carbone reste un élément très important, mais force est de constater que tous les énergéticiens affichent cette même volonté. En revanche, quand il s'agit du service public, on ne les voit pas...

Or, à quoi servirait une raison d'être d'EDF amputée de sa valeur traditionnelle, le Service public, laquelle permet justement de faire la différence avec nos concurrents ?

C'est pourquoi l'Administrateur FO a refusé d'approuver cette raison d'être au CA d'EDF qui a été saisi en amont de l'AG, parce que cette raison d'être a oublié cette dimension essentielle d'EDF que représente le Service public.

De la même façon, la Fédération FO Énergie et Mines demande à l'AG des actionnaires — et donc à l'État qui est majoritaire — de faire du Service public la raison d'être d'EDF !

Dans une période où tout le monde redécouvre les vertus du Service public, que les électriciens avec FO n'ont pour leur part jamais cessé de défendre, il serait inconcevable qu'une AG des actionnaires, réunie qui plus est, à huis clos, décide d'une raison d'être, oubliant notre Histoire et ce qui fait la force de notre groupe !